le peuple valdôtain

12 janvier **2012**
n° **2**

UNION VALDÔTAINE
www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

La Région s'oppose aux manœuvres financières du gouvernement italien

La loi de stabilité objet du pourvoi

L'Administration régionale se pourvoira devant la Cour Constitutionnelle contre la dernière manœuvre financière approuvée par le Gouvernement Berlusconi, à savoir la loi 183/2011 : les articles attaqués concernent la loi de stabilité et la prévision d'obligations qui s'opposent aux prérogatives constitutionnelles des Régions autonomes.

L'annonce a été faite par le président de la Région Augusto Rollandin lors de la dernière conférence de presse du Gouvernement régional de 2011, vendredi 30 décembre dernier.

« *En particulier* – a souligné le président Rollandin – *certaines normes en matière de fédéralisme fiscal ont été étendues également aux Régions autonomes, sans prendre en considération les accords que nous avions déjà souscrits* ».

La Région conteste également certaines interventions visant à corriger ou à intégrer des dispositions précédentes qui avaient déjà fait l'objet d'un recours devant la Cour Constitutionnelle et qu'il est nécessaire de censurer afin d'enraciner l'intérêt persistant à l'appel.

En outre, le président Rollandin a déjà annoncé que la Région envisage de s'opposer également au décret soi-disant "Salva Italia" : « *Nous sommes en train de préparer des arguments qui vont contre la manœuvre approuvée par le Gouvernement Monti* ». •

« L'État n'a pas respecté les accords que nous avions souscrits »

Défendons notre spécificité des détracteurs de l'Autonomie

EDITORIAL par Ego Perron

Je lisais, il y a quelques jours, l'énième article dans le "Corriere della Sera" intitulé "Quelle regioni troppo speciali", qui suivait une ligne de pensée selon laquelle les Régions à Statut spécial seraient des organismes plus ou moins à abolir, étant donné qu'elles coûtent plus que celles à Statut ordinaire et qu'aujourd'hui il n'y a plus aucune raison pour maintenir ces spécificités.

Face à cette ligne de pensée nous devons serrer les rangs, défendre encore plus nos prérogatives et nos particularités, et surtout nous devons réagir.

Ce n'est d'ailleurs pas une nouveauté. A chaque époque, il y a eu des détracteurs de l'Autonomie. Nous avons déjà traversé différentes phases durant lesquelles nous avons vécu des attaques de ce genre.

Paradoxalement même ici chez nous, trop souvent, des personnes et des forces politiques considéraient notre Autonomie et nos acquis comme quelque chose que nous ne méritions pas. Et notre attitude a toujours été, face à ces interlocuteurs, d'expliquer les raisons de notre particularité. Et de les défendre.

De faire comprendre que nous ne sommes peut-être pas les meilleurs, mais au moins en ce qui concerne la Vallée d'Aoste, nous pouvons tranquillement être considérés comme un exemple de bonne administration : et cela à la fois lorsque tout est normal mais aussi en une période exceptionnelle et difficile comme celle que nous sommes en train de traverser.

Nous représentons une classe politique qui travaille incessamment pour faire progresser et faire croître la Région que nous administrons. Ici, nous ne trouvons pas de mauvais exemples d'administration comme c'est parfois le cas ailleurs. Au contraire, nous avons une administration compétente, sérieuse, rigoureuse et attentive aux besoins des citoyens, capable de dire la vérité et capable aussi de faire des sacrifices quand cela est nécessaire. Et, ne l'oublions pas, nous pouvons compter sur une administration profondément respectueuse du territoire où nous vivons et sur une population mûre, sérieuse, travailleuse, capable de comprendre que dans les moments de difficulté il faut savoir démontrer un esprit de solidarité et d'union.

Nous sommes un exemple à exporter.

Voilà pourquoi nous défendons, avec force, notre Autonomie. •

CONSEIL DE LA VALLÉE » page 3

Une nouvelle norme pour les moniteurs de ski

Une nouvelle loi – plus simple et performante que la précedente, la numéro 44 de 1999 – permet depuis la fin de l'année 2011 de simplifier les modalités de concession des subventions aux sociétés valdôtaines des moniteurs de ski.

ADMINISTRATION » pages 4 et 5

Le plan budgétaire de la Région : l'analyse du président Augusto Rollandin

Les chiffres du plan budgétaire de la période 2012-2014 : les aides anti-crise aux familles et aux entreprises seront reproposées cette année aussi. Le point de vue du président du Celva - Cpel Elso Gérandin.

COMMUNES » page 8

La première foire de Saint-Ours de 2012 : rendez-vous dimanche 15 janvier à Donnas

Grande fête à Donnas : dans le bourg de la Basse Vallée est prévue la 1012ème foire de Saint-Ours. Une fin de semaine prestigieuse qui commencera avec la "Veillà" de vendredi et qui s'achèvera avec l'exposition des artisans de dimanche.

... » fin de citation l.caveri@gmail.com

« Il n'y a que ceux qui sont méprisables
qui craignent d'être méprisés »
François de La Rochefoucauld

Le mépris : un mauvais sentiment

0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques.

2 • L'Union Valdôtaine s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

Un mauvais départ de la nouvelle année

NOUVELLES DU SÉNAT

Antonio Fosson

Ceux qui pensaient que le gouvernement technique allait ramener l'équilibre des mesures économiques, pénaliser les fraudeurs et les grandes richesses ayant des capitaux à l'étranger et qu'il allait se plier également aux exigences légitimes des minorités ont été déçus. Il me semble, au contraire, que les Valdôtains sont davantage touchés que les autres Italiens. Les subventions que les Régions à Statut spécial doivent verser pour la manœuvre sont supérieures à celles des Régions à Statut ordinaire : l'idée récurrente pour ce nouveau gouvernement est que les Autonomies ont des privilèges qu'il faut anéantir et non des droits reconnus par des Statuts et dus à la particularité de leur histoire et de leur position géographique. Ajoutons à cela qu'une compétition, à l'intérieur des Autonomies spéciales, est née : en effet, puisque les différents critères de distribution de la contribution à verser ne sont pas clairs, le risque existe de subir un poids fiscal plus important que la Sicile et la Sardaigne. Et enfin, pour les Valdôtains qui ont, au Casino de Saint-Vincent, des entrées d'argent et des activités importantes, la norme anti-recyclage, qui réduit pour le casino l'utilisation d'argent liquide à 1.000 euros, est particulièrement pénalisante pour le maintien de la performance actuelle. Et cela indépendamment du fait qu'au Casino il y ait depuis longtemps des systèmes très sérieux de lutte contre le recyclage et d'identification des joueurs.

> Le prix de l'essence pénalise particulièrement notre région

Malgré les contacts soutenus et répétés, à ce sujet, avec les Ministres Giarda et Grilli, en présence des autres Casinos italiens, les professeurs ont avoué qu'ils n'ont pas affronté ce problème correctement et selon leurs théories rigides, ils n'ont pas pensé à corriger ce qu'ils avaient écrit. Les personnes qui risquent leur emploi, dans ce cas précis, à cause d'une norme qui ne sert à rien, ne représentent pas une raison valable pour nos techniciens de changer d'idée (aussi parce qu'ils ne doivent pas se justifier face à ces citoyens mis en cause) : et c'est pour une question d'image, à laquelle les professeurs tiennent, qu'ils n'ont pas accepté notre amendement.

Enfin, le prix de l'essence pénalise particulièrement notre communauté. Premièrement, parce que nos habitants, à cause de la configuration du territoire, utilisent davantage la voiture pour se rendre au travail, pour emmener les enfants à l'école, pour suivre leurs activités et, par conséquent, ils dépensent davantage. Deuxièmement, parce que les touristes qui viennent en Vallée d'Aoste pour skier paieront plus cher leur voyage et peut-être que certains d'entre eux resteront donc chez eux.

Espérons que ce début si défavorisant pour nous puisse être modifié par les rapports institutionnels à mettre en place le plus rapidement possible entre notre région et le gouvernement central. •

La Région est au travail pour assurer un avenir à la Verrès Spa

> Le cheminement de liquidation de la société est en train de se conclure de façon positive

Le plan de sauvetage de l'entreprise Verrès Spa est en train de voir le jour : en effet, le jeudi 5 janvier dernier, le président de la Région Augusto Rollandin, l'assesseur régional aux Activités productives Ennio Pastoret et le président de Finaosta Giuseppe Cilea ont rencontré les syndicats du secteur métallurgique et mécanique qui, suite à la mise en liquidation de la société et à la nomination du liquidateur, avaient demandé une confrontation.

Lors de cette réunion, la situation de l'entreprise ayant été analysée, les phases déterminantes pour son avenir ont été tracées et exposées.

«Au mois d'octobre – a expliqué Ennio Pastoret – *nous avions entamé un parcours que nous confirmons aujourd'hui tout en assurant que, comme nous l'avions envisagé, le cheminement de liquidation de la société est en train de se conclure de façon positive».*

> En 2012 des commandes pour un montant de 17 millions d'euros

A ce propos, l'assesseur Pastoret a annoncé que Carlo Pessina, le liquidateur de la société nommé par l'assemblée extraordinaire des actionnaires (composée par l'Institut Polygraphique de l'Etat pour 55%, par Finaosta pour 27,35% et par des banques étrangères pour le restant), proposera le plan de liquidation le jeudi 19 janvier prochain.

Les syndicats, représentés en cette occasion par Vincenzo Albanese du Fim Cisl, Enrico Monti de la Fiom Cgil, Edy Paganin du Savt Met et Gabriele Noto de la Uilm, ont été rassurés par les dirigeants régionaux qui ont annoncé que l'entreprise pourra continuer son activité en 2012 grâce au maintien de certaines commandes pour un montant d'environ 17 millions d'euros.

Des nouveaux travaux en vue pour la Verrès Spa ?

> Les syndicats ont apprécié les efforts de l'Administration régionale

«*L'Administration régionale* – a ajouté le président Rollandin – *s'est impliquée fortement pour assurer un avenir à la Verrès Spa, visant à garantir la productivité et l'emploi».*

Cet engagement a obtenu l'appréciation des représentants des syndicats, qui ont accueilli positivement les garanties données pour la sauvegarde de la productivité de l'entreprise et des objectifs concernant l'emploi.

Denis Falconieri

Le Val d'Aoste en direct sur Rai1 pour le réveillon de fin d'année

Le réveillon de fin d'année de la Rai, "L'anno che verrà", retransmit par Rai1 pendant la nuit entre le 31 décembre et le premier janvier s'est terminé avec un grand succès d'audience. Plus de 6 millions de téléspectateurs devant la télé pour voir le spectacle en direct de Courmayeur, avec un "share" moyen de 39,15 % qui a atteint 63,36% (plus de onze millions devant la télé) à minuit.

La première édition valdôtaine du réveillon en direct nationale sur les chaînes de la Rai a été un succès : l'émission, conduite par Carlo Conti, a vu la participation de différentes étoiles de la musique italienne, à partir d'Irene Grandi jusqu'à Antonello Venditti, sans oublier les Pooh et les Dik Dik.

Dans la photo, l'assesseur Aurelio Marguerettaz et le syndic de Courmayeur Fabrizia Derriard sur l'estrade du spectacle avec Carlo Conti. •

EN BREF

Ateliers didactiques pour les lycées

Le Gouvernement régional a donné son feu vert à la mise en place de deux ateliers didactiques spécialisés au sein du Lycée technique et professionnel régional "Corrado Gex" d'Aoste et du Lycée technique et professionnel de Verrès. A cet effet, le Gouvernement régional a engagé une dépense de 200 mille euros. •

Un « oui » à de nouvelles normes pour les moniteurs de ski

« Le moniteur de ski représente l'un des éléments de notre offre touristique »

Nouvelles régles pour les moniteurs de ski valdôtains

Lors de sa dernière réunion de l'année 2011, le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi qui modifie la règlementation de la profession de moniteur de ski et des écoles de ski de la Vallée d'Aoste.
Cette initiative législative modifie la loi régionale n°44 de 1999 afin de redéfinir les interventions financières de la Région en simplifiant les modalités pour la concession de contributions et en clarifiant quelques problèmes apparus par l'application de la norme en vigueur. Il est en particulier prévu que, pour soutenir les activités accomplies par l'Association valdôtaine des moniteurs de ski, la Région puisse concéder une contribution annuelle forfaitaire non supérieure au déficit budgétaire relativement à l'année à laquelle se réfère la contribution. De plus, a été introduite la possibilité, de la part des écoles de ski, de demander la concession de contributions en compte capital, jusqu'à 50% de la dépense jugée admissible, pour faciliter les interventions d'adaptation, par le biais également des sièges de ces mêmes écoles.

« L'uniformité dans la formation des nouveaux moniteurs était nécessaire »

Pour notre Conseiller régional Mauro Bieler, rapporteur du texte : *« le projet de loi modifie quelques aspects qui, dans le temps, ont rencontré certains problèmes en ce qui concerne l'exercice de la profession. Dans les années, se sont développées des associations entre moniteurs qui ont agi selon les diverses nécessités concernant la vie de cette activité. Avant tout, la formation des nouveaux moniteurs de manière à pouvoir garantir une uniformité dans les capacités des moniteurs. »*
Et le Conseiller Bieler d'ajouter : *« Dans ce texte, des procédés ont été adoptés pour protéger les usagers en premier lieu et pour vérifier la préparation des moniteurs – à travers une sélection qui a lieu avec de sévères sélections et des cours de formation très pointus – qui veulent travailler en Vallée d'Aoste, comme l'eurotest ou l'eurosécurité qui permettent de garantir une plus grande sécurité aux clients. On intervient également, toujours dans le domaine de la sécurité, avec une réduction du nombre de clients qui peuvent participer aux cours de ski hors piste, qui passe de douze à huit. »*
Quant à l'Assesseur régional au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports, Aurelio Marguerettaz, il a déclaré que cette dernière *« ne s'est pas soustraite au débat durant le phase de discussion du texte législatif en Commission »* et a rappelé que la figure du moniteur de ski représente *« l'un des éléments de notre offre touristique. »* •

LE COIN DU DIALOGUE — Salvatore Agostino

Donner des solutions aux problèmes

« La politique doit prendre ses responsabilités et proposer des solutions concrètes aux problèmes »

Ces fêtes de fin d'année ont été un peu particulières. Les personnes avec lesquelles j'ai parlé m'ont dit pour la plupart qu'elles ne ressentaient aucun enthousiasme à l'idée de fêter la fin de l'année 2011. Je pense que cela est symptomatique d'une crise qui se fait sentir et qui fait peur, ce qui explique bien évidemment la réduction de la consommation, des achats, etc. car la population voit un avenir incertain, s'attend à des temps pires que ceux qu'elle a vécus jusqu'à maintenant. Si le Nouvel An n'a pas suscité d'enthousiasme, j'espère que Noël a été l'occasion de se retrouver en famille, de passer un moment convivial emprunt des valeurs dont nous avons besoin pour continuer à croire en l'avenir, en notre avenir, en l'avenir de nos enfants et petits-enfants.
Pour que nos concitoyens continuent de croire en leur futur – l'actualité récente nous a montré, malheureusement encore une fois, qu'une personne qui ne croit plus en son avenir peut arriver à accomplir un geste extrême – la politique doit prendre complètement ses responsabilités et proposer des solutions concrètes aux problèmes qui touchent les gens de près ou de loin. Nous, les élus, ne pouvons nous soustraire à ce devoir. Certes, notre Vallée d'Aoste ne peut résoudre tous les maux de ce monde mais elle a une partie des cartes en main pour donner des réponses à notre communauté.
La politique doit relancer l'économie, créer de la richesse afin que notre région puisse se développer et créer des emplois afin que les jeunes puissent devenir autonomes au sein de la société de demain et que les sacrifices jadis faits par leurs parents et grands-parents ne soient pas vains.

« La Vallée d'Aoste doit être attractive pour de nouveaux investisseurs »

La politique doit trouver des solutions pour stimuler le tissu social et économique, la Vallée d'Aoste doit être attractive pour de nouveaux investisseurs, nous devons continuer à soutenir les entreprises de manière à permettre également la réalisation de nouveaux projets privés, nous devons également continuer à simplifier la bureaucratie de manière à ce que de grands travaux puissent débuter plus rapidement (hôpital, pôle universitaire, etc.) pour donner dans de brefs délais une réponse à l'emploi et au développement de la région.
Nous devons miser sur l'innovation et la technologie, l'école et le marché de l'emploi doivent travailler en synergie de manière à répondre aux exigences de la société et, pourquoi pas, les anticiper.
Nous ne pouvons plus nous permettre d'avoir trop ou trop peu de personnes exerçant une certaine profession alors que le marché de l'emploi en demande moins ou plus. Le monde de l'éducation doit y réfléchir et donner des réponses.
Beaucoup d'autres choses pourraient encore être dites mais je vais m'arrêter ici et vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2012! •

Acquisitions en économie de biens et de services

« Nouvelle règlementation des acquisitions en économie de biens et de services » est l'un des projets de loi qui ont été récemment approuvés par l'Assemblée régionale par 28 voix favorables et 5 abstentions (Alpe).
Ce texte a pour objectif d'adapter la législation régionale au contenu du nouveau cadre normatif national, avec une attention particulière au Code des contrats publics relatifs aux travaux, services et fournitures en application des directives communautaires. Les procédures en économie se présentent comme une procédure d'attribution simplifiée par rapport aux procédures ordinaires publiques pour les acquisitions de biens et de services pour des montants au seuil d'importance communautaire.
Cette disposition est un instrument important pour la gestion de l'activité contractuelle de l'Administration pour l'acquisition de biens et de services utiles au fonctionnement de celle-ci. Dans une optique de simplification, a été introduite l'administration directe qui, avec le travail fiduciaire, représente l'instrument avec lequel sont effectuées les acquisitions en économie. Signalons également que le seuil pour l'attribution directe est passé de 20.000 à 40.000 euros, que les typologies de prestations ont été revues en les uniformisant le plus possible au vocabulaire commun pour les appels d'offre publics. De plus, ont été prévus dans une liste des prestations pouvant être acquises en économie les services relativement à l'architecture et à l'ingénierie et les typologies de services pour lesquels il est possible de recourir aux procédures en économie ont été élargies.
Pour le Président de la Région Augusto Rollandin, qui est intervenu durant la discussion générale, il s'agit d'une disposition *« très technique et nous payons les conséquences d'une norme qui est en train d'avancer plus au niveau communautaire qu'au niveau national alors que le niveau régional est désormais résiduel. Avec cette proposition, nous allons dans le sens de ne pas trop appesantir l'application des dispositions qui ne comportent pas une dépense excessive, en éliminant les procédures des appels d'offre. Nous répondons ainsi à l'exigence d'appliquer les procédures à travers une économie de temps et à la possibilité des bureaux de travailler mieux dans l'intérêt général. »* •

Un budget régional plus mince que par le passé mais capable de donner des réponses aux Valdôtains

Le budget préliminaire a été voté à large majorité par le Conseil de la Vallée

Le Conseil a approuvé le document financier pour 2012 de 1.470 millions d'euros

Les quatre manœuvres financières nationales ont conditionné sérieusement la rédaction du budget de l'Administration régionale, approuvé il y a un mois par le Conseil de la Vallée. Un budget donc différent par rapport aux précédents: sur ce document financier, outre aux décisions prises par le gouvernement Berlusconi avant et par celui de Monti après, pèsent également les conséquences du fédéralisme fiscal et de la régionalisation du transport ferroviaire.

Les manœuvres

Les Régions à Statut spécial ont payé un prix assez lourd durant ces deux dernières années: pour 2012, le Val d'Aoste devra renoncer à 103,4 millions d'euros en faveur de l'Etat, à cause de la répartition entre les cinq Régions à Statut spécial de deux milliards 130 millions d'euros prévus par les manœuvres 2010 et 2011 pour ces entités financières.

Le budget

Un budget plus mince que par le passé: 1.470 millions disponibles pour 2012, 1.458 pour 2013 et 1.450 pour 2014. Mais environ 90% de ces sommes (plus exactement 88,97%) dérivera des entrées dont dispose l'Administration régionale. En 2012, 1.380 millions d'euros arriveront dans les caisses, soit 22 millions de plus qu'en 2011.

Autre donnée positive, celle des dépenses courantes: en 2012, 1.083 millions d'euros seront utilisés dans ce sens, contre les 340 millions destinés aux investissements. Mais les dépenses courantes ont diminué par rapport à 2011, et ce chiffre sera encore réduit selon les perspectives de 2013 et 2014.

L'équilibre économique budgétaire, en tant que mesure de la capacité de l'Administration de répondre à ses dépenses courantes avec les revenus actuels, montre une situation positive et une amélioration par rapport à 2011.

Les mesures valdôtaines

Au moment de la rédaction du budget, voilà que l'Administration régionale a décidé de miser encore une fois sur les aides anti-crise aux familles et aux entreprises, qui seront prolongées en 2012.

Pour 2012 sont reproposées les mesures anti-crise pour la famille et pour les entreprises

L'un des points forts du budget restera celui de la priorité dans le domaine de la santé, qui en 2012 absorbera 283 millions d'euros du côté des dépenses courantes. 247,5 millions sont destinés aux Communes et aux Communautés de Montagne. Enfin, en ce qui concerne les politiques du travail, 30 millions d'euros y sont destinés sur la période 2012-2014, dont 15 provenant du Fonds Social Européen. •

MESURES DE SOUTIEN AUX FAMILLES
Suspension de deux versements des emprunts régionaux sans intérêts supplémentaires
Réduction des tarifs communaux à soutien des familles à faible revenu
Réduction de 30% sur l'électricité
Bon de chauffage pour les familles à faible revenu
Soutien à la caisse de retraite complémentaire pour les employés suspendus de leurs fonctions
Les interventions en matière de soins de la nature pour la contribution obligatoire pour les emplo
Actions de micro-crédit

MESURES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR L'ENTREPRISE
Réduction de l'Irap de 3,9 à 2,98%, avec une économie d'impôt d'environ 25%
Suspension, limitée à un seul versement, des emprunts régionaux intérêts supplémentaires
Consortiums de garantie: déclaration de l'écart entre 2 et 4% pour la consolidation de dette à cou et augmentation de la contribution de 50 à 75%
Consortiums de garantie - l'affacturage pour toutes les entreprises et augmentation de la contribu
Consortiums de garantie de crédit - Contribution accrue du compte intérêts de 50 à 75%
Suspension du paiement du droit proportionnel sur les sources d'eau minérale
Contribution aux entreprises pour l'adhésion à la retraite complémentaire

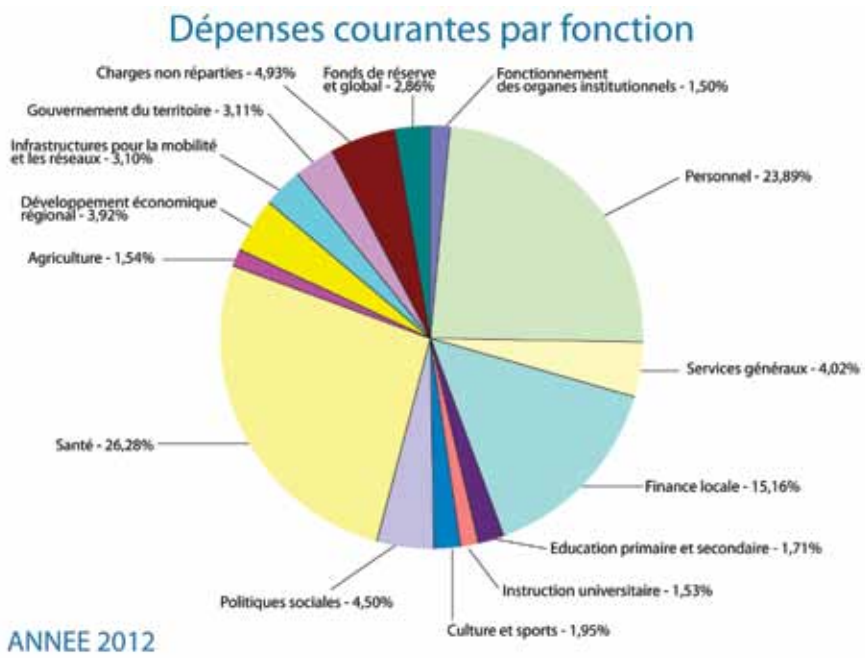

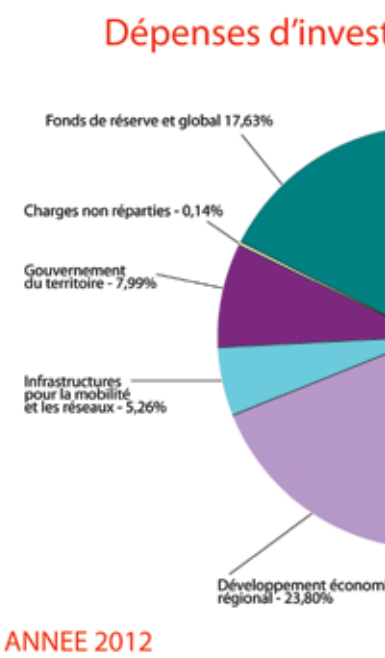

Elso Gérandin pendant une réunion du Celva avec Riccardo Bieller et Franco Manes

> “La nouvelle Imu est une “patrimoniale” camouflée”

Elso Gérandin: «Plus d'argent qu mais les Communes ont mainten

Qu'en pensent-elles les Communes valdôtaines de l'actuelle situation financière de l'État Italien?

«Le budget régional offre aux Communes et aux Communautés de Montagne 247,5 millions d'euros – explique Elso Gérandin, président du Celva - Cpel – *et c'est un chiffre plus élevé que par le passé. Mais il faut regarder la situation d'un autre point de vue: pendant 2011, les Communes ont été chargées de compétences qu'elles n'avaient pas auparavant. Le transport public, par exemple. Voilà donc que la Région nous donne plus de ressources, avec lesquelles nous essayerons de gérer un système de plus en plus difficile».*

La situation des Communes est-elle si tragique?

«Je ne parlerais pas de situation tragique, plutôt de situation difficile. Malgré tout, les Communes ont essayé et essayeront de garantir leurs services. C'est un objectif primordial. Les services aux personnes âgées et aux enfants sont d'une importance capitale pour nous, et c'est la raison pour laquelle nous distribuerons nos ressources

Le président Augusto Rollandin : « Un budget qui permet le fonctionnement de tous les secteurs »

Un budget équilibré et positif qui donnera de bons résultats aux Valdôtains

Le budget est le document essentiel pour suivre le programme de législature : il permet grâce à des mesures substantielles de réaliser l'épanouissement de notre Région.

« *Le document budgétaire* – a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin – *a été rédigé en essayant de ne pas compromettre la marche de tous les secteurs et surtout de ne pas augmenter la pression fiscale sur les citoyens* ».

En analysant le document approuvé par le Conseil régional lors de la séance du 7 décembre dernier, le président Rollandin a souligné que : « *Le document de prévision ressent les effets de la crise : une crise dont nous avions déjà commencé à parler en 2008, deux mois après le début de cette législature, et pour laquelle il a fallu adopter toute une série de mesures pour soutenir la famille et les entreprises* ».

> « L'objectif primaire est de ne pas augmenter la pression fiscale sur les citoyens »

Plusieurs mesures pour le soutien aux entreprises dans le budget régional

Le document budgétaire ressent les effets de la crise

Depuis 2008, donc, l'Administration régionale a travaillé dans ce sens et également pour les années 2012, 2013, 2014 des interventions spécifiques ont été envisagées : « *En particulier, pour l'année 2012, nous avons reconduit les mesures qui ont déjà donné des résultats importants pendant ces dernières années : ces aides s'adressent en particulier aux familles, en faveur desquelles nous avons réduit toute une série de charges* ».

Les entreprises valdôtaines pourront également continuer à bénéficier des aides régionales, qui ont été prédisposées tout en maintenant des interventions sur l'économie et sur la recherche.

En rédigeant le document budgétaire, l'Administration régionale a dû tenir compte des manœuvres financières de l'Etat et respecter les obligations imposées par le pacte de stabilité.

« *Pour les aides anti-crise, la Région a engagé environ 130 millions d'euros et, si on ajoute à cela la réduction de 108 millions pour le fédéralisme fiscal et aux répercutions des manœuvres financières du Gouvernement italien, la réduction totale par rapport à l'année dernière s'élève à plus de 250 millions d'euros : un chiffre qui amène à une diminution importante des recettes à la disposition de l'Administration régionale* ».

« *Nous croyons que malgré tout, nous avons maintenu un budget équilibré, qui donne la priorité à la personne, tant du côté des jeunes que des personnes âgées, en gardant des niveaux élevés d'assistance par rapport aux années précédentes. En même temps, nous*

Un budget qui donne la priorité à la personne

avons voulu garder la même dépense pour les investissements, tandis que nous avons réduit les dépenses soi-disant "compressibles", tout en considérant que le budget est composé à 75% par des frais qui sont liés à des programmes précédents ou au personnel ».

Et le président Rollandin de conclure : « *Nous disposons d'un budget qui ne touche pas le système scolaire et l'université, qui garde les mêmes aides et qui pose les bases pour un investissement important pour les remontées mécaniques afin d'attirer les touristes avec des installations plus modernes. En outre, en rédigeant ce document, nous avons fait des choix très clairs qui vont dans la direction de soutenir trois secteurs fondamentaux, à savoir la santé, le domaine social et l'école. Nous considérons, enfin, que les vrais investissements pour l'avenir sont les travaux pour Aoste Capitale, pour l'autoport et pour l'hôpital : la réalisation de ces œuvres permettra de créer des postes de travail. Il s'agit donc d'un budget équitable et correctement projeté envers le soutien de l'économie valdôtaine* ». •

Pour les aides anti-crise, la Région a engagé environ 130 millions d'euros

oyés suspendus de leurs fonctions

urt terme

ution de 50 à 75%

tissements par fonction

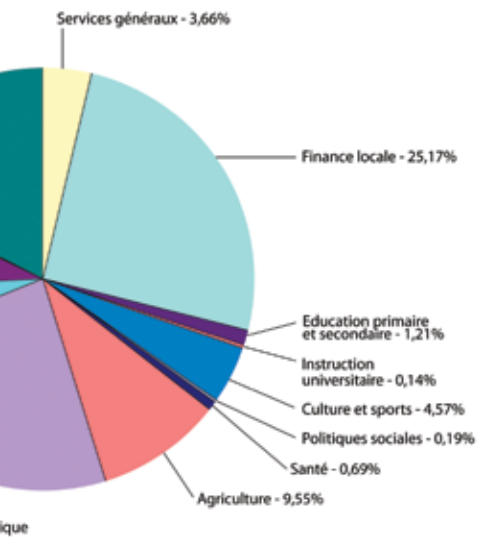

ue par le passé, ant des compétences majeures »

pour chercher de garantir un niveau excellent de ce point de vue. Ce sera difficile, mais heureusement la situation valdôtaine n'est pas si grave que ça ».

L'Etat italien a introduit, à nouveau, un impôt comme l'Imu (l'ancienne Ici), qui sera géré par les Communes. Cela vous donnera donc la possibilité d'avoir vos propres recettes fiscales.

« *Cela n'est pas tout à fait exact.* – dit encore Elso Gérandin — *L'Imu, en l'état actuel des choses, n'est qu'une sorte de "patrimoniale" déguisée en impôt communal. Et ça ne suffit pas : au début de 2012, personne ne sait, en effet, quelle sera la destination de ces fonds. Nous attendons des explications de l'Agence des Impôts pour mieux comprendre l'affaire. La situation n'est pas définie : certains disent que l'Imu sur la "résidence principale" sera versée aux Communes, tandis que les impôts dérivant des terrains et des "résidences secondaires" iront à l'Etat. A un certain moment, je pense qu'au moment de payer, le citoyen aura de grandes difficultés* ».

FD

Les racines idéales de l'Union Valdôtaine

Tous les Valdôtains, conservateurs ou libéraux, s'accordaient sur un point: la volonté d'être maîtres chez soi

L'autonomie de la Vallée d'Aoste est inscrite dans le profil de ses montagnes. Depuis toujours, ses habitants ont dû se confronter à des conditions géographiques difficiles, qui les ont contraints à développer un fort sentiment d'indépendance, indispensable pour affronter et résoudre les problèmes de la communauté, en exploitant les ressources locales de manière autonome. La recherche de la liberté et de l'indépendance est donc une constante de l'histoire valdôtaine. Au fil des siècles, ce sentiment a pris des formes différentes, suivant les différents contextes que le développement social, économique et politique offrait dans chaque époque. Au Moyen Age, il s'exprima au moyen des chartes de franchises, négociées avec les comtes et ducs de Savoie et avec les seigneurs locaux. Plus tard, il s'incarna dans les organes représentatifs – l'Assemblée des Etats et le Conseil des Commis – qui équilibraient localement le despotisme plus ou moins éclairé des souverains. Lorsque, au XVIII[e] siècle, leurs libertés furent effacées d'un seul

La recherche de la liberté et de l'indépendance est une constante de l'histoire valdôtaine

trait par le centralisme étatique, les Valdôtains ne cessèrent d'en cultiver la nostalgie et de revendiquer l'autonomie perdue, au nom de la doctrine de l'«intramontanisme» théorisée par Monseigneur Bailly et par Jean-Baptiste de Tillier, qui synthétisait les raisons de notre droit à la différence tant par rapport au Piémont qu'à la Savoie. Partisans de l'Ancien Régime ou jacobins, conservateurs ou libéraux, les Valdôtains s'accordaient sur un point: la volonté d'être maîtres chez soi. Lorsqu'en 1861 la Vallée d'Aoste fut englobée dans l'Etat italien, cette différence fut encore plus clairement dessinée par rapport aux autres régions du Royaume nouveau-né, à cause de la question linguistique. La revendication d'une autonomie culturelle et administrative fut portée de l'avant par la «Ligue Valdôtaine» à l'issue de la «Grande Guerre», et prit une ampleur inouïe au lendemain du deuxième conflit mondial, grâce à la leçon autonomiste et fédéraliste de la «Jeune

Notre mouvement est l'héritier légitime d'une idée qui a traversé les siècles

Vallée d'Aoste», qui avait inspiré la Résistance valdôtaine. C'est à l'Union Valdôtaine, fondée le 13 septembre 1945 par des personnalités aux orientations politiques différentes, mais unies par le but commun de défendre les intérêts de la Vallée d'Aoste et des Valdôtains, qu'on doit reconnaître le mérite d'avoir rallumé la flamme de la tradition autonomiste. Notre mouvement est l'héritier légitime d'une idée qui a traversé les siècles: c'est là sa raison d'être de notre présence sur l'échiquier politique valdôtain, italien et européen, au-dessus de la gauche et de la droite, au-delà des avatars de l'histoire et des alliances politiques contingentes. C'est la conscience de cette mission historique de l'Union Valdôtaine qui doit nous guider, particulièrement dans les moments difficiles comme l'actuel, où nos droits à la différence sont mis à l'examen par un régime politique présentant des aspects qui ne peuvent que soulever des perplexités quant aux fondements démocratiques de sa légitimité.

Joseph Rivolin

Paris, l'Union Valdôtaine fête les émigrés avec l'Arbre de Noël

Samedi 21 janvier la fête des émigrés valdôtains la plus importante de l'année

L'année pour l'Union Valdôtaine de Paris ne peut débuter qu'avec la célébration de l'Arbre de Noël, la plus classique des fêtes des émigrés valdôtains dans la ville lumière.
Le rendez-vous pour l'édition numéro 88 de cette manifestation est fixé pour le samedi 21 janvier prochain: c'est bien la

L'Espace Reuilly accueillera les valdôtains de Paris

date clou d'une fin de semaine qui misera totalement sur le rapport entre les émigrés valdôtains de toute l'Ile-de-France et les personnes – il y en aura beaucoup – qui rejoindront la capitale pour cet événement.
Le week-end débutera déjà vendredi soir, 20 janvier, avec une cérémonie officielle à la Maison du Val d'Aoste, 3 rue des deux Boules, à quelques mètres de la rue de Rivoli.
Mais le clou de cet Arbre de Noël est bien sûr fixé pour le samedi 21 janvier à l'Espace Reuilly, 21 rue Renard à Paris, dans le douzième arrondissement.
C'est bien ici où la partie officielle de la manifestation aura lieu: à partir de 14h l'Union Valdôtaine de Paris recevra les invités venant du Val d'Aoste, à 14h30 est prévue la représentation théâtrale de l'histoire de l'un des émigrés valdôtains les plus célèbres de tous les temps, Maurice Garin, capable de gagner le premier Tour de France (1903)

La fête finale de l'Arbre de Noël, édition 2011

Au programme une pièce théâtrale sur le plus illustre émigré de l'histoire valdôtaine, le cycliste Maurice Garin

et deux éditions de Paris-Roubaix, une des courses cyclistes les plus importantes du monde, surnommée "l'enfer du Nord". Le titre de la pièce est "Un petit ramoneur au sommet du Tour de France", interprétée par "Le Théâtre d'Aoste".
Suivra un spectacle de cirque qui proposera les exhibitions de l'illusionniste Gianni Henderson, des transformistes du duo Leani, du peintre Roy Neves, des danseurs Joanna et Rocco et des clowns de la compagnie Dillelos.
Les plus jeunes participants auront la possibilité d'assister aussi à une distribution de jouets, alors que pour les plus grands est prévue la tombola. À 19h aura lieu l'apéritif dansant; à partir de 20h le banquet et la soirée dansante avec l'orchestre "Mile Danna Folk d'Antan". •

le peuple valdôtain

Avis aux destinataires.
Conformément aux dispositions de la loi no 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 du dit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à:
Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Hebdomaidaire de l'U.V.
et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple S.r.l.»
27, 29 av. des Maquisards - Aoste
tél. 0165 26 14 69 - fax 0165 23 41 40
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN
La page 3 est cordonnée par le Groupe
U.V. du Conseil de la Valllée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
loc. Grand Chemin, 16 - Saint-Christophe
tél. 0165 23 68 88 - fax 0165 184 51 53

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
loc. Amérique, 97 - Quart
tél. 0165 76 12 06 - fax 0165 76 11 12

TARIFFE INSERZIONE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali € 21,00 al modulo
• Occasionali € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali € 26,00 al modulo
• Occasionali € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

ABONNEMENTS
€ 25,00 Italie - € 30,00 Etranger

Une fête de Noël animée pour la Jeunesse Valdôtaine

Quelques moments de la fête de la Jeunesse du 23 décembre dernier

Voyage en car et dîner au restaurant "Alpegorza" de Torgnon pour une soixantaine de jeunes unionistes

La fête de Noël est l'un des rendez-vous à ne pas rater, chez la Jeunesse Valdôtaine. Voilà donc que quelques jours avant Noël, un groupe d'une soixantaine de jeunes s'est donné rendez-vous… sur l'aire de repos Ferrando d'Aoste. Le vendredi 23 décembre, aux alentours de 19h, un car de la compagnie Vita a démarré du centre-ville, destination le village de Torgnon.

Un long voyage, avec des étapes au Villair de Quart et à Châtillon, là où le groupe a grossi ultérieurement. Le bus a déposé les jeunes au départ des pistes de ski de la localité de la vallée du Marmore, là où des motoneiges ont accompagné – six à la fois – les participants jusqu'au restaurant

Présents aussi le responsable de l'Anci Jeunes Alex Foudon et le secrétaire de la section de Pontey Marcello Riviera

"Alpegorza", situé dans la vallée de Chantorné à presque 2.000 mètres d'altitude.
Le propriétaire de l'ancien "Mayen de la Prebenda" est l'assesseur unioniste de la commune de Torgnon Davide Perrin, qui a offert aux invités un buffet dans la salle principale de son restaurant.
La soirée a été bien sympathique et, entre autres, étaient également présents le responsable de l'Anci Jeunes de la région Alex Foudon et le vice-président de la section de Pontey Marcello Riviera, le "moins" jeune de la soirée du point de vue de l'état civil, mais parmi les plus actifs au moment des chants et des danses.
Après le repas, le groupe s'est transféré dans un café du chef-lieu de Torgnon, où la fête a continué jusqu'à deux heures du matin, quand le car a ramené tout le monde à la maison. •

La nouvelle version de "Le Peuple Valdôtain" présentée mardi à la presse régionale

Ego Perron : « Le journal doit proposer aux lecteurs de nouveaux contenus »

La nouvelle version de "Le Peuple Valdôtain", sortie depuis le premier numéro de l'année 2012, a été présentée officiellement à la presse régionale le mardi 10 janvier dernier.
« Un journal plus moderne, basé sur une nouvelle graphie plus attrayante, mais qui veut également proposer aux lecteurs de nouveaux contenus, réservant plus d'espace à la vie du Mouvement, à l'activité de ses organes et des Sections, sans oublier l'actualité et l'activité des élus au sein de l'Administration régionale, du Parlement italien et des Conseils communaux », a dit le président de l'Union Valdôtaine Ego Perron, qui a été parmi les premiers à vouloir moderniser l'image de "Le Peuple Valdôtain" qui arrive un an plus tard de la mise en ligne du nouveau site Internet du Mouvement.
Présents à la conférence de presse le directeur du journal Joseph Rivolin, le président et l'administrateur de la "Nouvelle éditrice" Guy Grimod et Jean Barocco, outre au concepteur du projet graphique du journal Laurent Vicquéry. •

La présentation de la nouvelle version de "Le Peuple Valdôtain"

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas

a le chagrin d'annoncer
le décès de

Monsieur
Giuseppe MOLINARO
âgé de 84 ans

La communauté unioniste de Donnas présente ses plus sincères condoléances à son fils Piergiuseppe, membre de la section, à sa femme Odille et à ses filles Agnese et Paola, ainsi qu'à tous ses autres parents.

À Donnas le rendez-vous avec la Foire de Saint-Ours

Dimanche la Millénaire : dans deux semaines, les 30 et 31 janvier prochains, la Foire de Saint-Ours d'Aoste

Le bourg de Donnas s'apprête à accueillir la Foire de Saint-Ours

Dimanche prochain, le 15 janvier, le bourg de Donnas sera animé pour la 1012ème fois par la Foire de Saint-Ours, événement typique de l'artisanat valdôtain et qui arrive – comme d'habitude – à quelques semaines du rendez-vous le plus classique avec la Foire d'Aoste du lundi 30 et du mardi 31 janvier prochain.

La millénaire – nom avec lequel cette foire est assez connue à l'extérieur des frontières valdôtaines – est une sorte d'anticipation de la Saint-Ours d'Aoste. Mais depuis ces dernières années, le bourg de la Basse Vallée est parvenu à avoir un rôle toujours plus important. Les chiffres, en effet, sont exceptionnels : plus de 500 exposants participent à cette Saint-Ours, et les rues de Donnas bien souvent sont vraiment remplies de visiteurs.

Les rendez-vous parallèles à la Saint-Ours de dimanche ne manquent pas : pendant la soirée de vendredi 13 janvier, en effet, dans ces mêmes rues qui seront les protagonistes de la foire, quelques heures plus tard, se déroulera la "veillà", une veillà joyeuse dans les caves du village, égayée par des groupes musicaux et qui – récemment – est devenue une vraie "nuit blanche" pour les habitants de Donnas.

La fête débutera déjà vendredi 13 janvier, avec la veillà dans les rues du bourg de Donnas

La messe de Saint-Ours sera célébrée le samedi 14 janvier dans la chapelle de Saint-Ours, et la célébration sera anticipée – à 19h30 – par la classique retraite aux flambeaux des artisans. Encore, à 21h dans le salon "Bec Renon" est au programme la pièce théâtrale du groupe "La compagnie dou Beufet".

Le dimanche, aux premières lueurs de l'aube, le village accueillera finalement le climat de la foire. Cette année, pour la première fois, sont prévus des laboratoires didactiques pour les enfants et les plus jeunes. Dans l'après-midi, avant la clôture de la Millénaire, est prévue la cérémonie de remise des prix aux artisans qui auront présenté les meilleures œuvres dans les rues de la foire.

«*Un grand merci aux quinze membres du Comité organisateur de cette Foire, dont j'ai l'honneur de faire partie* – dit le président de la section de l'Union Valdôtaine de Donnas Fabio Marra – *dirigés par un président bien rodé en la personne de Graziano Comola. Et merci aussi à l'Administration régionale qui permet de réaliser ces manifestations. Un dernier remerciement anticipé aussi aux habitants du bourg et aux membres de la Pro Loco, sans oublier les chasseurs alpins, les urgentistes et les sapeurs-pompiers, sans lesquels cette manifestation ne serait pas possible*». •

Dimanche 15 janvier, dans l'après-midi, la remise des prix aux meilleurs artisans de la foire

POUR NOUS
EN VALLÉE D'AOSTE

MUSUMECI SPA

BB COMPANY
Via De Tillier 6 ¦ Aosta
tel. 0165 238150
bbcomp@libero.it

BB COMPANY Light
Via De Tillier 1/A ¦ Aosta
tel. 0165 267646
annavercellin@libero.it

METAL
Via De Tillier 45 ¦ Aosta
tel. 0165 231782
metalaosta@alice.it

TOD'S | HOGAN | PRADA
PACIOTTI | UGG | DOCKSTEPS
CAMPER | BIRKENSTOCK
MOON BOOT | SOREL

FORNARINA
EL NATURALISTA
ART | JUNGLA
CAMPER JUNIOR

VANS | VOLCOM | CONVERSE
BILLABONG | DR MARTENS | ETNIES
TOKIDOKI | EASTPAK | PAUL FRANK
EMILY THE STRANGE | KAWASAKI